SI VOUS ENTENDEZ



LE SIGNAL DE LA SIRÈNE...

...METTEZ VOUS

A L'ABRI...







Vous pouvez ecouter le son des sirènes sur le site internet du ministère :

WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

rubrique « A L'INTERIEUR »



« DĖFENSE ET SĖCURITĖ CIVILES »

cliquez sur : « GESTION DES RISQUES »



« LES SYSTÈMES D'ALERTE »



MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'ALERTE ET SON SIGNAL



Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles Sous-Direction de la Gestion des Risques Bureau de l'Alerte, de la Planification et de la Préparation aux Crises

A QUOI SERVENT LES SIRÈNES

- A vous avertir que vous êtes exposés à un danger immédiat : nuage toxique, accident nucléaire, tempête, inondation, attaque aérienne etc...
- A permettre à chacun de prendre immédiatement les mesures de protection. L'alerte est ensuite confirmée par la radio ou la télévision.

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE:



IL EST IDENTIQUE PARTOUT EN FRANCE

Début de l'alerte :

Trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant.







Attention, ne le confondez pas :

- avec le signal d'essai des sirènes du 1^{er} mercredi de chaque mois à midi (une minute 41 seulement),
- avec les signaux, plus brefs, définis pour les risques quotidiens: accidents, incendies (appel des pompiers),
- avec le signal « corne de brume » annonçant un risque imminent de rupture de barrage hydraulique

Fin de l'alerte :

Il n'y a plus de danger : la sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes

30 secondes

AU SIGNAL QUE FAUT-IL FAIRE ?



Mettez vous IMMEDIATEMENT à l'abri du danger.

Au cas général :

- Rejoignez sans délai un local clos,
- Arrêtez climatisation, chauffage et ventilation,
- Portez vous à l'écoute de la radio ou regardez la télévision: Radio France (France Bleu, France Info...), France 3, RFO, radios ou télévisions locales.

Dans quelques cas spécifiques (rupture de barrage, raz de marée, inondation brutale...), rejoignez un lieu sûr, c'est-à-dire non exposé au phénomène (par exemple un lieu en hauteur en cas d'inondation).

N'oubliez pas de disposer d'objets de première nécessité :

- -une radio et une lampe de poche avec piles,
- -de l'eau potable si pas d'accès à un point d'eau,
- -des gobelets,
- -des couvertures,
- -des rubans adhésifs et ciseaux pour obturer toutes les ouvertures.
- -des chiffons pour obturer les aérations,

-une trousse de premier soins et médicaments indispensables,

-un seau et des sacs en plastique si pas d'accès aux sanitaires,

-vos papiers d'identité (livret de famille, carte d'identité..).

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE





- Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité),
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours),



- F Rester près des vitres,
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors,
- Allumer une quelconque flamme dans certaines situations (risques d'explosion),
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

RAPPELEZ VOUS :

LA RADIO OU LA TÉLÉVISION EST VOTRE MOYEN D'INFORMATION POUR CONNAITRE LA SITUATION ET LES CONSIGNES DE SECURITE A SUIVRE.

Soyez patient : ne sortez pas, même si l'information vous semble longue à venir.